

DEPARTEMENT
du
TARN

ARRONDISSEMENT
de
CASTRES

CANTON
de
MAZAMET

Mairie d' AUSSILLON

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance Publique du 06 Juillet 2020

L'AN deux mille vingt, le six du mois de juillet le Conseil Municipal d'AUSSILLON, s'est assemblé à la Salle Charles Costis (art.9-ordonnance N°2020-562 du 13 mai 2020), sous la présidence de Monsieur Fabrice CABRAL, Maire, en session ordinaire, suivant convocations faites le 30 juin 2020 au nombre prescrit par la loi.

Présents :

MM. Fabrice CABRAL, Marc MONTAGNÉ, Cécile LAHARIE, José GALLIZO, Leila ROUDEZ, Jérôme PUJOL, Muriel ALARY, Chantal GLORIES, Anne-Marie AMEN, Céline CABANIS, Bernard ESCUDIER, Marylis RAYNAUD, Didier HOULES, Isabelle MONTOLIO, Frédéric TAYAC, Josiane CASTRO, Serif AKGUN, Manon KLOUCHI, Gérald MANSUY, Armande GASTON, David KOKADEJEVAS-DAGUILLANES, Mahmoud NOUI, Dominique PETIT, Isabelle BOUISSET, Bérenger GUIRAO, Laurence ROUANET.

Procurations :

Philippe COLOMBANI à Marc MONTAGNE
Philippe PAILHE à Jérôme PUJOL
Françoise MIALHE à Leila ROUDEZ

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Chantal GLORIES.

Nombre de membres en exercice : 29	Lors de la séance :		Absents : 0
	Présents : 26	Procurations : 3	
OBJET : Convention portant sur les conditions de déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) dans les écoles de la Commune d'Aussillon - Autorisation de signer			Date d'affichage : 08 juillet 2020

M. le Maire explique que le développement des usages du numérique à l'école est un enjeu majeur pour la réussite des élèves, l'une des priorités de l'Education Nationale et un fort engagement de la commune d'Aussillon. De la maternelle à la fin de l'élémentaire, l'ENT (Espace numérique de travail) a pour objet de mettre à disposition de tous les membres de la communauté éducative (directeurs, enseignants, élèves, parents, personnels municipaux), des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'école.

A l'école, et également depuis la maison, les enseignants et les élèves peuvent se connecter à un ensemble de services adaptés aux apprentissages, et les parents peuvent suivre la scolarité de leurs enfants (programmes scolaires, cahier de texte, carnet de liaison, ...).

Cet espace numérique propose également une offre de services à destination des communes qui leur permettra de réaliser des actions de communication auprès de la communauté éducative de leur périmètre.

La Ville d'Aussillon souhaite contribuer au développement de ces nouveaux usages de l'école pour satisfaire et favoriser le succès du plus grand nombre d'élèves.

C'est pourquoi, M. le Maire propose au Conseil municipal de signer la convention de partenariat avec l'Education nationale pour encadrer cette démarche.

Cet exposé entendu, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de partenariat jointe en annexe de la présente délibération
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Pour Extrait conforme,
Le Maire,
Fabrice CABRAL.



Acte ayant acquis caractère
exécutoire à la date du
AUSSILLON, le
Le Maire,
Fabrice CABRAL.